

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

Rapport annuel du Conseil de Surveillance 2025

Exercice 2024

Le présent rapport a été élaboré sous la responsabilité du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT. Il est destiné aux porteurs de parts et complète le rapport annuel effectué par la Société de Gestion sur la gestion du FCPE.



FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

Membres du Conseil de Surveillance du FCPE

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose statutairement pour chaque entreprise adhérente de :

- 2 membres, salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise adhérente, élus directement par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désignés par le Comité Social et Economique de l'entreprise adhérente ou désignés par les représentants des diverses organisations syndicales représentatives de l'entreprise adhérente,
- 1 membre représentant l'entreprise adhérente, désigné par la Direction de l'entreprise adhérente.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

Changements et informations intéressant le FCPE

1. Changements intéressant le FCPE suite à une décision du Conseil de Surveillance (exercice 2024)

Votre Conseil de Surveillance vous rappelle les changements intéressant le FCPE au cours de l'exercice 2024 :

► **Politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC**

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024

La rédaction du règlement du FCPE a été ajustée le 4 juin 2024 concernant l'information sur les politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC.

Cet ajustement fait suite au souhait du Groupe HSBC de délivrer à l'investisseur une rédaction homogène de l'information sur les politiques relatives à l'investissement responsable dans la documentation réglementaire de l'ensemble des OPC de droit français (dont les FCPE) gérés par HSBC Global Asset Management (France) et, de privilégier l'annexe SFDR (annexe au règlement du FCPE) pour détailler plus précisément cette information sur les politiques relatives à l'investissement responsable.

► **Réduction du taux maximum des frais d'entrée**

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024

Le niveau maximum des frais d'entrée du FCPE a été réduit à compter du 4 juin 2024 et, fixé à 1,50% (contre 3% antérieurement).

► **Absence du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) sur le FCPE au 31 décembre 2024**

→ date de prise d'effet : 27 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'AMF, le FCPE ne bénéficiant pas du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) au plus tard au 31 décembre 2024, il a été introduit le 27 décembre 2024 dans le règlement du FCPE l'avertissement ci-après :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».

► **Restriction d'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine**

→ date de prise d'effet : 4 juin 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement avait été introduit dans le règlement du FCPE en 2022 prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Le périmètre de l'exemption applicable aux ressortissants / résidents russes, défini par la réglementation européenne, a été révisé pour être élargi à partir du 4 juin 2022.

Le texte de l'avertissement dans le règlement du FCPE a été actualisé sur cette base le 27 décembre 2024.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

► Délégation de la tenue de compte-émission à CACEIS Bank

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, CACEIS Bank assure par délégation de la société de gestion la tenue de compte-émission des FCPE gérés par HSBC Global Asset Management (France).

Cette évolution est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE.

► Evolution de la tenue de compte d'épargne salariale HSBC

→ date de prise d'effet : 14 janvier 2025

Depuis le 14 janvier 2025, le teneur de compte d'épargne salariale NATIXIS INTEREPARGNE s'est substitué à HSBC EPARGNE ENTREPRISE.

Ce changement de teneur de compte d'épargne salariale a été opéré dans le cadre juridique de la cession, puis de la fusion de HSBC EPARGNE ENTREPRISE avec NATIXIS INTEREPARGNE.

Cette opération est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE, ni sur l'accompagnement commercial de votre entreprise, qui continue à être assurée par HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE).

Elle a fait l'objet d'une information individuelle des porteurs de parts.

2. Autre décision du Conseil de Surveillance

► Adoption du rapport annuel du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son rapport annuel par lequel il rend compte aux porteurs de parts du FCPE de l'exercice de l'ensemble de ses missions au cours de l'année 2024.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

Examen de la gestion du FCPE

1. Examen du rapport annuel du FCPE

Le rapport annuel du FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT est conforme aux normes et aux usages de place. Il a été certifié par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

Le Conseil de Surveillance a donné quitus à la Société de Gestion pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2024.

2. Examen de la gestion financière

L'examen de la gestion financière fait apparaître la situation suivante :

► Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part E	-2,36%	-15,69%	17,71%
Performance de l'indice (pour information)	11,68%	18,64%	41,47%

Catégorie de parts F

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-2,80%	-16,82%	15,13%
Performance de l'indice (pour information)	11,68%	18,64%	41,47%

Catégorie de parts PF

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part PF	-2,80%	N/A	N/A
Performance de l'indice (pour information)	11,68%	N/A	N/A

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2024	3 ans	5 ans
Volatilité de la part E	11,55%	18,18%	18,87%
Volatilité de l'indice (pour information)	10,32%	15,46%	17,29%

Catégorie de parts F

	2024	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	11,55%	18,18%	18,86%
Volatilité de l'indice (pour information)	10,32%	15,46%	17,29%

Catégorie de parts PF

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part PF	11,55%	N/A	N/A
Performance de l'indice (pour information)	10,32%	N/A	N/A

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

Commentaires du gérant :

Le FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE TRANSITION VERTE est nourricier du compartiment maître HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre du compartiment maître.

Après trois années d'appréciation forte, +34.4% en 2019, +22% en 2020, et +14.8% en 2021 et un recul de -22.2% en 2022, la valeur de part du fonds s'est appréciée de 11,2% en 2023 et a légèrement baissé de 3,21% en 2024. En comparaison avec l'indice MSCI Europe GDP Weighted, la stratégie a surperformé en 2019 et 2020. Les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 sont marqués par une sous performance des valeurs de la transition énergétique, relativement de -6.4% en 2021, de -10,9% en 2022, -6,6% en 2023 et -13,2% en 2024 par rapport à l'indice de référence de la stratégie.

Sur le plan de la transition énergétique

Le thème de la transition énergétique a de nouveau été sous pression. Les enjeux géopolitiques ont pris le pas sur les ambitions environnementales. La guerre en Ukraine dure depuis plus de deux ans, ayant entraîné une forte hausse de l'inflation. Les conflits se développent aux quatre coins du globe et la notion de souveraineté semble dominer la dialectique politique. Par ailleurs, les dépenses liées à une transition se heurtent à des impératifs budgétaires, rendus encore plus accrus par le ralentissement économique.

Pourtant, les défis liés au réchauffement climatique sont encore plus cruciaux. Au rythme actuel de rejet de CO₂ dans l'atmosphère, l'équipe du Global Carbon Budget estime qu'il y a « 50 % de chances que le réchauffement dépasse 1,5 °C de manière constante d'ici environ six années » et rende définitivement caduc l'objectif de l'accord de Paris. Le 11 novembre 2024, à l'ouverture de la COP29, l'ONU a averti que cet objectif était en « grand danger », rappelant par ailleurs qu'il était désormais quasiment assuré que 2024 devienne l'année la plus chaude jamais enregistrée.

La planète s'est déjà réchauffée de 1,3 °C depuis l'ère préindustrielle (1850-1900). Mais le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) prévoit un réchauffement de + 3,1 °C à la fin du siècle si les politiques climatiques ne s'intensifient pas radicalement.

L'étude, publiée dans la revue Earth System Science Data prévoit que les émissions mondiales de CO₂ liées à la production et à la consommation d'énergie fossile, atteindront un niveau record de 37,4 Mds T fin 2024, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2023. C'est moins que la dynamique enregistrée au début du siècle (+2,8 % en moyenne annuellement entre 2000 et 2009), mais c'est un rythme de hausse quasi identique à ce qui a été enregistré lors de la dernière décennie (+0,9 % en moyenne chaque année sur la période 2010-2019).

Ce sont le pétrole et le gaz naturel qui tirent à la hausse les émissions mondiales, avec des progressions respectives de 0,9 % et 2,4 %. Les scientifiques considèrent les niveaux actuels d'élimination du dioxyde de carbone par la technologie ne permettent que de compenser un millionième du CO₂ émis par les combustibles fossiles...

Nous avons listé les événements marquants de cette dernière année :

- **Election de Donald Trump en novembre 2024** : cette élection soulève la question de la prolongation de l'IRA, notamment ses mécanismes de crédit d'impôts. Dans son programme, il est clair que Donald Trump assouplira les conditions d'exploitation des forages de pétrole et de gaz ainsi que l'exportation de gaz à partir des Etats-Unis mais l'IRA devrait être modifié à la marge. En effet, 14 membres républicains du congrès se sont opposés à l'abandon des crédits d'impôts compte tenu de l'impact sur l'emploi dans leur état respectif. En revanche, il est possible

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

que Donald Trump coupe les subventions sur les véhicules électriques. Enfin, les baisses d'impôts, la volonté de rapatrier de la production industrielle sur le territoire américain et le boom d'investissement sur l'IA devraient accroître les besoins de génération d'électricité et soutenir la demande en énergies renouvelables.

- **L'Europe bouge vite** mais ne devrait pas pouvoir respecter ses objectifs 2035 de réduction d'émission compte tenu des niveaux d'émission venant du transport routier, de l'utilisation des énergies fossiles par les industriels et de la génération d'électricité à partir du gaz. La sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris sera un test clef de la solidité des engagements des pays Européens. Les Etats-Membres ont dépensé 441Mds\$ d'investissements en transition énergétique en 2023 et devront plus que les doubler pour atteindre leurs objectifs de réduction d'émission. Les investissements dans l'éolien et dans le réseau de transport d'électricité devront être augmentés respectivement de 80% et de 71%, multipliés par trois les dépenses dans le réseau électrique et par 8 dans le stockage d'énergie et les techniques de capture de carbone.
- **La COP 29** en Azerbaïdjan a abouti à une hausse des financements à destination des pays en développement, portés à 300Mds\$ par an en 2035 contre un engagement de 100Mds\$ auparavant jugé largement insuffisant. Février 2025 devrait être une échéance importante car à cette date seront définis les NDCs, National Determined Commitments qui fixeront les ambitions climatiques pour les 10 prochaines années.
- **La COP 29** a également donné les fondements d'un marché de CO2 entre états en établissant le reporting et le processus d'autorisation. Il faudra néanmoins attendre la COP30 au Brésil pour ce marché devienne pleinement opérationnel. Lors de la COP29, 1md\$ de contrats bilatéraux ont d'ores et déjà été signés, notamment entre la Norvège et la Suisse.
- **Le plan de l'ONU pour décarboner le secteur du transport aérien dénommé Corsia**, a débuté dès 2025 dans sa phase initiale. 126 pays se sont engagés à limiter les émissions à 85% de leur niveau de 2019, ce qui devrait stimuler la demande en SAF, sustainable aviation fuel.
- **49Mds\$ de crédit** ont été ouverts à destination des industries les plus polluantes comme les mines, les industries métallurgiques ou le transport aérien. Cela permet d'effectuer un premier pas vers le net zero en passant par exemple du charbon vers le gaz.
- Le secteur financier bouge également. En effet, 42% des institutions financières regroupées dans le GFANZ (Glasgow Financial Alliance for Net Zero) ont répondu aux 10 éléments du plan de transition énergétique et 90% d'entre elles à plus de 5 éléments.
- Nous notons également des progrès dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture qui génèrent 32% des émissions mondiales de CO2, même si les acteurs ne parviennent pas à définir une approche commune de la durabilité. Toujours est-il que près de la moitié des entreprises ont établi des objectifs de durabilité et de régénération, ce qui demeure toujours assez faible.
- Sur le plan des entreprises en général, le TPI center state of transition report 2024 du London School of economics montre que 30% des entreprises sur un panel de 1000 dans le monde sont alignés sur la trajectoire 1,5° pour 2050 soit 4 fois plus que le rapport édité en 2021. L'instituts classifie les sociétés du panel en 5 catégories, 82% des sociétés sont au moins at niveau 3 de cette classification.

Performance des fonds et décisions

Comme en 2022 et 2023, l'environnement de hausse des taux d'intérêt a exercé une pression particulièrement forte sur les actions thématiques et à duration longue du fonds HRIF Europe Equity Green Transition. Notre stratégie thématique exposée à la croissance verte, a pâti d'un positionnement sur les valeurs de croissance notamment au 1^{er} trimestre 2024 surtout avec la baisse des renouvelables puis au 4^{ème} trimestre 2024, après l'élection de Donald Trump et lorsque la FED a martelé une posture « higher for longer » avec deux baisses de taux anticipées en 2025 d'une amplitude de 50 bps contre 4 anticipés.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

A l'instar de 2023, ce sont les valeurs les mieux classées en intensité verte ou les meilleurs quartiles ESG qui ont sous-performé. Les valeurs des éco-secteurs énergies renouvelables, économie circulaire et transport-mobilité durable ont enregistré les moins bonnes contributions.

En premier lieu, l'éco-secteur énergie renouvelables a particulièrement été touché à travers les utilities et les industriels du secteur. La sous-performance de cet éco-secteur explique quasiment la moitié de la sous performance du fonds. Au-delà des problèmes de valorisation liés à la hausse des taux d'intérêts, cela est lié à des facteurs spécifiques.

En effet, si 2023 avait été marqué par les avertissements sur les résultats de Siemens Energies et Orsted, le début d'année 2024 a été particulièrement difficile pour les acteurs compte tenu d'une conjonction de facteurs : un hiver doux, un niveau élevé de stockage de gaz, des barrages remplis, une baisse de la production industrielle et dans certains pays comme l'Espagne, un excédent de production d'électricité en journée lié au développement du solaire. Cela a conduit à une baisse du prix du gaz et en corolaire une baisse des prix de l'électricité qui ont atteint 32€ en Espagne fin février 2024. La baisse de cet éco-secteur en fin d'année s'explique quant à elle, par l'élection de Donald Trump soulevant la question de la soutenabilité des crédits d'impôts aux Etats-Unis et surtout par une économie américaine qui montre une grande résilience. Devant les bons chiffres de l'emploi et un niveau d'inflation encore relativement élevé, la FED a révisé son plan de réduction des taux.

S'ajoutent à ces éléments des facteurs idiosyncratiques. EDPR a été confronté à des problèmes de développement en Colombie et a été contraint d'abandonner sa présence dans ce pays. Le groupe a revu à la baisse ses estimations de plus-values de cession ainsi que son plan de développement de capacité ainsi que son niveau de production d'électricité, autant d'éléments qui ont conduit à revoir à la baisse ses estimations de bénéfice et sa valorisation.

Vestas, le leader danois des turbines éoliennes a également déçu. En effet, les analystes ont soulevé des points comptables démontrant la fragilité du redressement de ses marges. Nous avons d'ailleurs vendu notre position sur cette argumentation. La révision à la baisse de ses perspectives de rentabilité en 2024 liée notamment à l'acticité services, le départ de son directeur financier ont montré que les craintes des analystes étaient justifiées.

Nos positions au sein de l'éco-secteur économie circulaire telles Norsk Hydro, Stora Enso ou Croda ont contribué à un quart de la performance relative. Au-delà des problèmes spécifiques des valeurs, nous avons été confrontés à un effet taille. De plus, les valeurs de cette éco secteurs sont souvent composés de biens intermédiaires, bref des produits utilisés en avance de cycle. Elles ont été particulièrement touchées par le déstockage, le ralentissement de l'économie chinoise et plus largement de l'économie mondiale.

Le même constat s'applique à l'éco-secteur mobilité durable très affecté par le marasme du secteur automobile européen. Les constructeurs sont confrontés au retour de flamme de la demande en voitures électriques, jugées trop chères, trop contraignantes en termes d'usage, à la valeur de revente aléatoire. Ils sont placés entre le marteau et l'enclume, le marteau de la réglementation qui inflige des amendes en cas de non-respect des objectifs de pénétration des voitures électriques et le l'enclume d'une demande des consommateurs en berne alors que les problèmes de qualité des nouveaux modèles se multiplient.

Malgré la baisse de l'immobilier, nous avons tiré notre épingle du jeu sur les bâtiments verts grâce à notre très forte conviction sur Saint Gobain, le 3ème contributeur positif à la performance relative. Alors que le marché anticipait une baisse des prix dans un contexte de recul des volumes, les leaders du secteur sont parvenus à conserver un différentiel prix coût des produits positifs et ainsi à augmenter leur marge brute. Le marché américain s'est également révélé plus résilient qu'escompté. En revanche, SIKA a fait parti des plus forts détracteurs de notre performance relative. Alors que ses estimations de bénéfiques ont été légèrement revues à la baisse, le titre a fait l'objet d'une réduction massive de son niveau de valorisation de 33 fois les bénéfiques à 12 mois à 25 fois actuellement.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

La contribution de l'éco-secteur efficacité énergétique a été positive grâce à Belimo, société suisse qui produit des modules pour optimiser les flux au sein d'un bâtiment. Cette société de taille moyenne a su développer des solutions pratiques et efficaces afin d'économiser de l'énergie. Les grands acteurs de l'électrification comme Schneider, ABB ou Prysmian se sont distingués. L'exercice 2024 a été marqué par l'annonce d'investissements massifs pour la restructuration des réseaux électriques de part et d'autre de l'Atlantique afin de répondre aux nouveaux modes de production et de consommation électriques. Des pays, comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas ont fait évoluer le cadre de rémunération des réseaux régulés, avec des ROE de l'ordre de 8 à 10% en Allemagne ou d'au moins 8% en Belgique. Aux Etats-Unis, certains Etats sont confrontés à des ruptures d'alimentation électrique et engagent des investissements importants d'autant que l'essor des centres de données devrait mettre les réseaux encore plus sous tension à l'avenir.

Toujours sur cet éco-secteur, ST Microelectronics a effectué deux avertissements sur ses résultats compte tenu de son exposition à l'automobile, au secteur industriel compte tenu de son leadership sur les micro-contrôleurs et à certains grands clients comme Apple. Surtout, les clauses d'obligation de volume, signées lors de la pénurie de composants après le confinement se sont arrêtées en juin, ce qui a provoqué un déstockage massif de la part des distributeurs. Nous avons remplacé notre position en STM par Infineon.

Il convient enfin de souligner la contribution positive des valeurs de diversification, au premier des rangs desquelles figure Munich Re, le leader mondial de la réassurance, qui a profité de la hausse des taux pour consolider son niveau de réserves.

Les transactions réalisées ont visé à protéger la performance du portefeuille. Nous avons vendu les sociétés dont les modèles économiques nous semblaient trop fragiles comme NIBE Industrier, Bravida, Vestas, Bucher Industries ou Stora Enso.

Tirant parti de la baisse du marché, nous avons décidé de renforcer en plusieurs vagues notre portefeuille en renforçant nos convictions autour des investissements de réseaux électriques en construisant une position importante en Eon et sur les logiciels, activité moins sensible aux à-coups conjoncturels via SAP.

Nous avons également réduit notre position sur le secteur des renouvelables en vendant Acciona ainsi qu'Encavis qui s'est fait racheter par KKR avec plus de 50% de prime.

Compte tenu de l'instabilité en France et des défis à relever pour restaurer les comptes de l'Etat, nous avons choisi, au second semestre, de réduire notre exposition aux actions françaises en deux phases en allégeant toutes nos positions. Nous avons choisi de vendre Carrefour, sensible à la réduction du pouvoir d'achat des Français.

Nous avons réinvesti dans des sociétés dotées d'un solide carnet de commandes comme CAF, société de construction de matériel ferroviaire en Espagne ou WeBuild, leader italien de la construction, spécialisé sur les projets d'infrastructure, notamment de mobilité verte.

Nous avons enfin réparti nos risques en divisant par deux notre ligne en ASML et en réinvestissant le produit en ASMI qui nous paraît porter un meilleur profil de croissance.

Perspectives

Le marché est dans l'attente de la prise de fonction de Donald Trump et anticipe d'ores et déjà les mesures qui seront prises, notamment le niveau des tarifs douaniers. La tendance récente a été à un relèvement des anticipations de croissance de l'économie américaine et à une baisse des anticipations sur l'Europe qui peine à définir une réponse politique aux défis posés par la nouvelle donne géopolitique.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE

SOLUTIONS CLIMAT

La reprise économique est décalée maintenant du second semestre 2024 au second semestre 2025 succédant à une phase de très faible croissance économique.

Malgré ces incertitudes, il est possible pour l'année à venir d'identifier un certain nombre de facteurs positifs pour les actions, en particulier pour notre stratégie.

- **Normalisation de la Chine** : la Chine a été l'une des principales sources de déception en 2023 et 2024 avec une révision continue des perspectives économiques sur fond de crise immobilière. Les agents économiques ont déstocké massivement. Les autorités cherchent à revitaliser l'économie et à attirer de nouveau les investissements extérieurs.
- **Relocalisation** : l'un des grands enseignements de la crise des deux dernières années est qu'il est nécessaire de créer des chaînes d'approvisionnement plus sûres et plus localisées dans une série de secteurs d'activité tels que les énergies renouvelables ou les semi-conducteurs. Cette évolution crée une nouvelle demande liée à la création de hubs industriels et de technologies d'automatisation.
- **Maintien de la marge brute** : La capacité des entreprises à conserver une grande partie de la hausse des prix alors que les coûts de production baissent, a certainement l'une des grandes surprises positives de 2023 et de 2024. Cet effet devrait se prolonger même si l'on commence à voir quelques craquements sur les prix compte tenu de la faiblesse des volumes mais dans l'ensemble, les entreprises demeurent assez disciplinées
- **Une maîtrise des coûts** : Beaucoup d'entreprises ont annoncé une rationalisation de leur dispositif. Certaines grandes tendances se dessinent comme le local to local, c'est-à-dire une organisation par continent, une décentralisation des prises de décision opérationnelle avec pour corolaire un ajustement des services centraux.
- **Des investissements concrets dédiés à l'énergie propre...** : les effets des investissements induits par le plan d'action REPowerEU et l'IRA sont effectifs à partir de 2024, plus sûrement en 2025. La Commission Européenne entre dans une phase plus concrète avec une déclinaison des plans d'actions comme le European Wind Power Action publié en novembre 2023.
- **...Mais il faut consacrer encore plus d'effort** : Pour atteindre les objectifs de la COP 28, 4,3 Trilliards de dollars par an doivent être investis dans les énergies propres jusqu'en 2030 pour pouvoir atteindre l'objectif émission zéro d'ici 2050. En outre, les besoins de financement destinés à l'adaptation des pays en développement au nouveau contexte environnemental sont estimés entre 215 et 387 milliards de dollars par an d'ici 2050. 2030, ce qui est 10 à 18 fois plus élevé que le rythme actuel.
- **Des très gros investissements dans l'électrification** : Afin d'accomplir sa transition écologique, l'Europe doit investir près de 600 Mds d'euros dans les lignes à haute tension, les transformateurs et les câbles d'ici 2030. Ce qui représente un besoin d'investissement sans précédent dans le réseau électrique.
- **Une valorisation au niveau des moyennes historiques** : la très forte dévalorisation observée de 2022 à 2024 a ouvert des perspectives de rendement attrayantes pour les actions. De fait, le PER de l'indice MSCI Europe à 13,3 fois se situe en ligne avec la moyenne historique avec une croissance des EPS de 9%, niveau qui pourrait être corrigé à la baisse vers 3 à 5% de croissance compte tenu du contexte économique actuel .
- **Accélération de la crise climatique** : Les effets du réchauffement climatique se font plus extrêmes et plus précoces, alors que le retard entre les engagements pris à la cop 21 et les réalisations se creuse. Les états sont désormais entrés dans une phase d'action, augmentant la pression sur les agents économiques malgré un manque de flexibilité budgétaire.

Au moment de conclure cette revue annuelle, il importe de rappeler l'ambition de notre stratégie Transition Energétique pour les actions européennes : il s'agit d'investir dans les entreprises qui sont positionnées pour tirer parti de la croissance structurelle des solutions de décarbonation.

FCPE HSBC EE ACTIONS EUROPE SOLUTIONS CLIMAT

La transition énergétique va s'inscrire sur plusieurs décennies, et les entreprises qui proposent les solutions à ce défi sont donc appelées à connaître une croissance à long terme. Ainsi, notre fonds affiche naturellement un profil de croissance des résultats plus élevé qu'un indice générique d'actions européennes.

Les critères ESG de gestion du fonds, à savoir, l'exposition aux sociétés dont une part significative des revenus est arrimée à la transition énergétique, l'exclusion des sociétés dont le score ESG est faible (quatrième quartile par secteurs), la préférence pour les sociétés affichant des émissions de carbone évitées significatives (selon la base de données Carbon4Finance), la préférence pour les sociétés intégrant une trajectoire climat, et une bonne gouvernance, créent des barrières à l'entrée élevées pour les candidats à la stratégie et confèrent une forte intégrité à notre processus d'investissement. Nous sélectionnons avec soin les entreprises qui présentent ces critères qualitatifs et qui affichent en moyenne un effet de levier faible.

La part active du fonds est de près de 90%, ce qui témoigne du fait que les opportunités liées aux changements climatiques, sociétés de croissance et de qualité qui contribuent activement à la transition énergétique ne sont pas prédominantes dans indices généralistes. Rappelons que la stratégie présente des biais sectoriels significatifs et une tracking-error élevée, qui justifie selon nous que la performance doit être évaluée sur le moyen terme.

Les perspectives de long terme de la stratégie sont inchangées voire renforcées avec des opportunités de croissance forte liées à chacun des éco secteurs de notre taxonomie climat. Les objectifs de décarbonisation sont renforcés par les différents plans de relance et les « green capex » déployés par les sociétés dans leur volonté de mettre en place les stratégies « net zéro » qui leur permettront de réduire leurs émissions nettes de CO2 d'ici 2050. Plus que jamais, les états doivent favoriser les économies d'énergie en accélérant les plans de rénovation énergétique. L'électrification se généralise au détriment des énergies fossiles et notamment du gaz. Ces éléments vont continuer de soutenir pour longtemps les valeurs de notre thématique. Il convient de souligner que si les plans comme le RePower EU et l'IRA ont été votés, leur application se fera en 2023. Les évolutions réglementaires en faveur de l'économie circulaire vont contribuer à une rationalisation de l'utilisation des matériaux et des besoins d'énergie.

Le portefeuille est construit de manière à tirer parti de la croissance inhérente au développement des activités dites vertes qui permettent la transition vers une économie bas-carbone. La stratégie privilégie les valeurs de qualité exposées à la croissance verte, et à prix raisonné, en mettant l'accent sur les acteurs qui prennent en compte de façon cohérente l'ensemble des critères de durabilité dans leur stratégie

3. Examen de la gestion administrative

La gestion administrative a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion administrative est satisfaisante notamment dans le domaine de l'information des porteurs de parts, le suivi des opérations sur titres et les informations juridiques.

4. Examen de la gestion comptable

La gestion comptable a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion comptable est satisfaisante.

Il est rappelé que les comptes annuels du FCPE ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

La valorisation des titres est effectuée selon les normes et les usages en vigueur.